

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Vie institutionnelle : compte rendu des actes pris en vertu des délégations du conseil communautaire

Séance du 23/07/2022

Délibération n°47

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 27

Absents : 13

Votants : 29

- dont « pour » : 29

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 11 juillet 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans la salle des délibérations de la mairie de Ouangani samedi 23 juillet 2022 à 8 heures.

Etaient présents :

AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, MADI OUSSENI Mouhamadi, MDALLAH Anlamati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, RAMA Ahmed, AMBDI Youssouf , IBRAHIMA Saïd Maarifa, BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOU COLO Nassuhati, BOINAIDI Habachia, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDALLAH Houssamoudine, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, , MROIVILI MOILIM Amina, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOU Mohamed, SAID-SOUFFOU Soula, Mohamed Zainaba, SAID Mariame, CHANRANI Daoudou, Yssoumail Ahamadi.

Etaient absents :

RIDHOI Zainabou, ABDOURAHAMANE Céline, Bacar Soilihi Inchaty, Adam Ahmed, BOURA Zaounaki Fatima, Issoufi Ramadani, Madi Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, Siaka Ahamada, MOHAMED Bacar, SOUMAÏLI Mhamadi, YSSOUFI Chaïdati, Abdou Fatima.

Ont donné pouvoir :

- Mme Fatima ABDOU à M Daoudou Chanrani,
- M Noudjournou Madi Assani à M Ibrahim Saïd Maarifa

Secrétaire de séance : M Ibrahim Boinahéry

Conformément aux dispositions des articles L5211-10, L5211-1, L 5211-2, L2122-22, L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil communautaire des décisions prises par le Président,

▪ **DECISIONS DU PRESIDENT**

- Arrêté n° 010/DRH/2022 du 26/05/2022 portant nomination de Monsieur Madi Mahamoudou au grade d'attaché territorial,
- Arrêté n°012/DRH/2022 du 27/05/2022 portant attribution d'un régime indemnitaire (part IFSE) à Madi Mahamoudou,
- Arrêté n°011/DRH/2022 du 26/05/2022 portant attribution d'une bonification indiciaire à Madi Mahamoudou,

▪ **MARCHES PUBLICS**

- Bon de commande du 24/05/2022 d'un montant de 4960€ au profit de la société Bao pour le remplissage des textes des panneaux d'explications graphiques pour le site de Soulou,
- Bon de commande du 14/06/2022 d'un montant de 6160€ au profit de la société EURL BATIMAY pour des travaux de réalisation d'une fosse sur la RD1 sur le site de GOMENI ;
- Avenant n°5 du 03/03/2022 au marché portant élaboration du plan local d'urbanisme de la 3CO ;
- Avenant n°1- à la convention de mise à disposition de matériels communautaires à l'office de tourisme de la 3CO du 30/09/2021,
- Contrat de prestations juridiques du 17/06/2022 avec le cabinet TESOKA,
- Convention entre la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC MOBICOOP) et la 3CO du 24/03/2022 sur la définition des conditions et modalités de mise en œuvre sur le territoire de la 3CO du dispositif REZO POUCE.

▪ **DECISIONS DU BUREAU**

- Délibération n°2-3CO-BC-2022 du 06 juillet 2022 portant attribution à un porteur de projet d'une aide à l'investissement immobilier.

Le conseil communautaire prend acte à l'unanimité des décisions prises en vertu des délégations accordées au Président et au Bureau.

Fait et délibéré le 23/07/2022

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Signé électroniquement par : Ibrahima SAID MAANRIFA
Date de signature : 27/07/2022
Qualité : Signature de PDF Président



M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest